

COMPTE-RENDU  
REUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE  
SEANCE DU 31 JANVIER 2012

L'an deux mil douze, le trente-et-un janvier à vingt heures trente, les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Didier d'Aussiat, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Roche.

Date de la convocation : 25 janvier 2012

**PRÉSENTS** : M. GOYARD - B. POMATHIOS (suppléant de R. GUILLERMIN) - N. AUTUORO - J. BUATHIER - C. NOUREUX - J. BONOD - C. COLAS - M. MATHY - H. COLAS - G. PERRIN - P. BEREZIAT - C. MARANDET - G. GALLET - JP LUCIANI - J.L. PELTIER - A. GAYDON - J.P. FROMONT - J.L. PICARD - P. THETE - C. DUBOIS - D. BEREZIAT - R. LONGERON - M. SERREDSZUM (suppléante de M.P. BEAUDET) - A. VIVIET - J.F. GIRAUDET - G. CHOSSAT - P. TOLFA - J.P. ROCHE - C. BREVET - P. LAUBRIAT - S. LAURENCIN (suppléante de L. GUILLEMOT) - P. MARMONT - N. BENONNIER - C. PICARD - D. LIEBAUD - P. SAUZET (suppléant de C. FOURNIER) - G. LACOSTE.

**EXCUSÉS** : R. GUILLERMIN - E. DUBOIS – M.P. BEAUDET - L. GUILLEMOT - C. FOURNIER

**ABSENTS** : M. BOUZIDI - JL. JACQUET

Secrétaire de séance : N. BENONNIER

Nombre de membres : En exercice : 40 ; Présents : 37 ; Votants : 37

Noël Benonnier, Maire de Saint-Didier d'Aussiat accueille le conseil communautaire et présente les dernières réalisations de la commune. Une station de traitement à filtre plantée de roseaux a été mise en service. L'école compte 143 élèves, dont une classe est installée dans un préfabriqué. L'Etablissement scolaire accueille les écoliers de Saint-Sulpice qui participe aux investissements. Le grenier de l'école a été isolé avec de la ouate de cellulose grâce au conseil en énergie partagé. En 2012, la commune de Saint-Didier d'Aussiat a pour projet la rénovation du bar et de la sono de la salle polyvalente.

Le conseil communautaire auditionne Jocelyne Wlassevitch, nouvelle présidente de Coopération et Solidarité Internationales (CSI) et Elisabeth Leroux, qui occupait précédemment ce poste. Jocelyne Wlassevitch et Elisabeth Leroux rendent compte des réalisations de l'année 2011 et présentent les projets pour 2012.

Parmi les actions menées en 2011 :

- En Roumanie
  - 13 jeunes Bressans de 13 à 16 ans ont été accueillis dans des familles roumaines. La nouvelle équipe municipale de Constantin Daicoviciu est très favorable aux projets de coopération, ce qui facilite les échanges.
  - L'opération 5 euros par élève se poursuit. CSI a constaté le manque de moyens des établissements scolaires, alors que certains équipements sont aussi chers à l'achat qu'en France : entre 4 et 5 euros sont dépensés par la commune et les parents pour la scolarisation des enfants. L'association a décidé de verser 5 euros par élève. Cet argent a notamment permis l'acquisition de tableaux.
  - CSI avait pour projet des échanges de pratiques avec les enseignants roumains. Cette action n'a pas abouti, les partenaires roumains n'étant pas encore prêts à se lancer dans une action de ce type.
- Au Sénégal
  - Actions en faveur de l'accès à l'eau : extension du réseau d'eau à Bala, surcreusement de puits
  - Soutien à l'agriculture : achat d'un tracteur et divers matériels.
  - Actions de prévention contre le virus du sida
  - Lutte contre les déchets plastiques. Actuellement, il n'y a ni collecte, ni tri, ni traitement. Une mission s'est rendue sur place en novembre pour se rendre compte des actions possibles.

Les projets pour 2012

- Les jeunes accueillis en Roumanie à l'été 2011 présenteront leur séjour vendredi 23 mars, à 19h à Malafretaz. Des jeunes Roumains seront reçus cet été et hébergés à la base de loisirs.
- CSI va équiper le centre multifonctionnel de Constantin Daicoviciu en mobilier.
- Au Sénégal : poursuite des actions en faveur de l'accès à l'eau, de l'agriculture, prévention contre le sida. CSI a déposé un dossier de demande de subvention auprès du Ministère des affaires étrangères pour proposer des formations à la gouvernance locale pour les élus et pour un diagnostic concernant la pollution par les déchets et une action de sensibilisation à ce problème.
- Sur le territoire de la Communauté de communes, l'association propose percussions et danse africaine dans le cadre du Contrat éducatif local et des ateliers « Cuisines du monde ». CSI souhaite développer les partenariats avec le centre de loisirs intercommunal, la médiathèque, l'école de musique, la compagnie Pâte à trac
- Poursuite du travail d'évaluation des actions de l'association.

L'association est « l'outil » de la Communauté de Communes dans la conduite de la politique de coopération décentralisée menée en direction de la Roumanie et du Sénégal. A cet égard, il est important que les responsables viennent rendre compte de l'activité de l'année. Cette action de longue haleine suppose une mobilisation forte de la Communauté de Communes. Il s'agit d'une coopération exemplaire dans les moyens consacrés, qui vient en complément des actions de l'Etat en direction des pays émergents.

Pascale Tolfa, Patrice Thête et Christiane Colas représentent la Communauté de communes au conseil d'administration de CSI. La mission présente au Sénégal en novembre dernier a fait le constat de progrès réalisés grâce à CSI. Les actions de la Communauté de communes menées par CSI déclenchent d'autres projets, notamment en ce qui concerne les écoles.

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 20 DECEMBRE 2011**

Le Conseil adopte le compte-rendu à l'unanimité.

## **COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU BUREAU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 10 JANVIER 2012 DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION OUVERTE PAR DÉLIBÉRATION DU 29 AVRIL 2008**

Le Conseil prend acte des décisions du bureau à l'unanimité.

## **SIGNATURE DE CONTRATS A DURÉE DÉTERMINÉE EFFECTUÉS DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION OUVERTE PAR DÉLIBÉRATION DU 31 MARS 2009**

Le Conseil de Communauté prend acte des emplois créés en Contrat à Durée Déterminée depuis la précédente réunion du Conseil de Communauté.

## **FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **I. Tableau des emplois**

Le conseil est invité à se prononcer sur les modifications suivantes :

- Majorations d'horaires
  - Etrez : suite à une réorganisation, il est proposé de majorer le temps de travail d'un adjoint technique de 4 heures hebdomadaires à 5,5 heures.
  - Saint-Martin le Châtel : en raison de l'aménagement d'une nouvelle salle communale, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique de 21,6 à 25,5/35°.
  - Base de loisirs : afin d'améliorer la propreté des locaux pendant la saison touristique, il est proposé de transformer un emploi à 29,5 heures hebdomadaires en un temps complet. Le temps de travail étant annualisé, l'augmentation portera sur la période estivale.

- Création d'emploi
  - SIVOS Confrançon-Curtafond : il est proposé la création d'un emploi d'adjoint technique à raison de 9 heures hebdomadaires.

Le conseil communautaire approuve la modification du tableau des emplois à l'unanimité.

## II. Fiscalité directe locale : base minimum de cotisation foncière des entreprises

Le 13 janvier dernier, la Direction départementale des finances publiques de l'Ain informait d'une nouvelle possibilité donnée aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de réduire le montant de la base minimum de cotisation foncière des entreprises concernant les redevables réalisant moins de 10 000 € de chiffres d'affaires ou de recettes hors taxes par an. Le 31 janvier, elle précisait que cette possibilité ne s'appliquerait en définitive qu'aux EPCI à fiscalité professionnelle unique et à fiscalité professionnelle de zone. En conséquence, cette question est devenue sans objet pour la Communauté de communes. Seules les communes ont la possibilité de délibérer sur cette mesure avant le 15 février 2012.

## TOURISME

### Représentation de la Communauté de communes au conseil d'administration de l'Office de tourisme

Claude Marandet, Clotilde Fournier et Laurent Guillemot sont les trois représentants de la Communauté de communes au conseil d'administration de l'Office de tourisme. Claude Marandet a demandé à être relevé de cette responsabilité. Alain Viviet est désigné pour y siéger.

## ACCUEIL ET VIE DES ENTREPRISES

### Cession de terrain par la commune de Montrevel en Bresse dans le parc d'activités

Afin de permettre la réalisation d'opérations foncières et d'urbanisme, notamment le prolongement de l'impasse des Treize vents dans le cadre d'une extension du parc d'activités, il est nécessaire de réserver l'emplacement utile à l'aménagement de cette voirie. Le conseil municipal de Montrevel en Bresse a accepté de céder à l'euro symbolique les parcelles concernées, d'une superficie totale de 237 mètres carrés. La Communauté de communes prendra en charge le déplacement de la clôture sur la nouvelle limite du terrain communal.

Le conseil communautaire autorise à l'unanimité le Président à signer l'acte authentique correspondant.

## EDUCATION JEUNESSE SPORT CULTURE

### Animation jeunesse : activités proposées aux jeunes pendant les vacances de février

Plusieurs activités sont proposées pour la période du 13 au 16 février 2012, soit pendant les vacances scolaires, selon le planning et avec les tarifs suivants :

	Activités	Durée voyage compris)	Dates	Agés	Intervenants (et lieux)	Nombre de places
	<b>Laser Game</b>	1 après-midi 13h00-18h00	<b>13 février 2012</b>	11-17 ans	<i>Bourg en Bresse</i>	<b>Min : 6 Max : 8</b>
	<b>Patinoire</b>	1 après-midi 12h30-19h30	<b>14 février 2012</b>	11-17 ans	<i>Lyon</i>	<b>Min : 6 Max : 8</b>
	<b>Concours Wii</b>	1 après-midi 15h00-21h00	<b>15 février 2012</b>	11-17 ans	<i>Attignat Club informatique</i>	<b>Min : 8 Max. : 12</b>
	<b>Soirée tartiflette et vidéo</b>	1 après-midi 16h00-22h00	<b>16 février 2012</b>	11-17 ans	<i>Montrevel en Bresse Pôle Enfance-Jeunesse Espace Jeunes</i>	<b>Min : 8 Max. : 10</b>

Territoire	Communauté de Communes		Département Ain hors Communauté de Communes		Extérieur hors Département de l'Ain	
	QF < 900	QF ≥ 900	QF < 900	QF ≥ 900	QF < 900	QF ≥ 900
Laser Game	20	26	26	28	30	34
Patinoire	16	19	19	21	23	27
Concours Wii	10	13	13	14	16	18
Soirée tartiflette et vidéo	6	7	7	8	9	10

Le conseil approuve le programme et les tarifs des activités jeunesse à la majorité, une abstention sur l'offre d'activité laser game.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### I. Cap3B : réexamen des conditions financières de réalisation de la zone intercommunautaire Bourg sud

Réuni le 29 novembre dernier, le conseil communautaire a approuvé à la majorité les grands principes de faisabilité des zones intercommunautaires (Bourg sud, Saint Etienne du Bois et Attignat) et les modalités financières de réalisation de l'opération. Selon un premier travail confié au cabinet Stratorial finances, il était proposé de solliciter chaque intercommunalité membre de Cap3B avec une clé de répartition en fonction de la population et sur la base d'estimations prévisionnelles des coûts d'acquisition foncière et d'aménagement. Pour la Communauté de communes, la participation aurait été de l'ordre de 701 000 euros pour la période 2015 à 2023, année où la zone deviendrait globalement bénéficiaire.

Depuis, le comité de pilotage a retravaillé les participations financières en intégrant les chiffres de la population de l'INSEE en 2012. Il a également répondu favorablement aux communautés de communes des Bords de Veyle et Chalaronne centre, qui souhaitent que leur participation soit minorée, du fait de leur éloignement géographique de Bourg sud. La participation financière de la Communauté de communes de Montrevel en Bresse s'élèverait ainsi à 676 000 euros, soit 4,7 euros par habitant.

Certains élus regrettent que ce nouveau calcul fasse apparaître une rupture d'égalité de charges entre territoires même si les Communautés de communes des Bords de Veyle et Chalaronne centre n'auront pas dans le futur de zones d'activités d'intérêt régional. Le conseil communautaire serait favorable à une participation financière égale par habitant dans toutes les communautés de communes. Il est décidé de faire valoir cette position auprès de Cap3B.

### II. Organisation d'un concours « Au travail et à l'école sans ma voiture » dans le cadre du lancement du Plan climat énergie territorial

Afin de lancer le Plan climat énergie territorial et sensibiliser les habitants aux enjeux liés aux déplacements, il est proposé d'organiser un concours intitulé « Au travail et à l'école sans ma voiture ». Du 1<sup>er</sup> au 7 avril, dans le cadre de la semaine du développement durable, les participants sont invités à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle. Deux catégories seraient distinguées : les habitants et les écoles du territoire. Une fois inscrits, les participants recevront une feuille de route, sur laquelle les trajets effectués et les moyens de transport utilisés (covoiturage, marche, vélo, transport en commun) seront indiqués. Afin d'inciter les établissements scolaires à s'inscrire, une présentation du concours est prévue au cours des conseils d'école. Les maires sont invités à faire cette présentation aux écoles de leurs communes.

Le conseil communautaire valide l'organisation du concours « Au travail et à l'école sans ma voiture ».

## ENVIRONNEMENT

### Aménagement d'une aire de collecte des déchets à la base de loisirs

Afin d'inciter, de promouvoir le tri des déchets et de réduire la circulation des camions de ramassage dans les allées du camping, le BP 2012 a repris les crédits 2011 pour aménager une aire de collecte spécifique à la base de loisirs. L'achat de 11 colonnes de tri accessibles aux personnes à mobilité réduite est prévu. Leur coût estimatif est de 14 744 euros HT. La Communauté de communes peut prétendre à une subvention du Conseil général de 20%, soit 2 949 euros. Le conseil autorise le Président à solliciter la subvention du Conseil général.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Extension de la déchetterie

A l'occasion des travaux d'extension de la déchetterie, il est prévu une rénovation du local du gardien. Or, il apparaît que le revêtement de toiture contient de l'amiante. Il est proposé de le remplacer par une structure en bac acier. Avant, il est nécessaire d'effectuer un désamiantage du local. Afin de simplifier la procédure et d'agir rapidement, il est proposé d'engager ces travaux hors opération d'extension de la déchetterie. Leur montant estimatif s'élève à 13 000 euros HT. Le conseil approuve ce mode opératoire dérogatoire du droit commun.

### Schéma départemental de coopération intercommunale

Le Schéma départemental de coopération intercommunale a été adopté le 19 décembre 2011. Il est constitué de prescriptions (au nombre de 24) relatives à des dissolutions, fusions, extensions ; et de recommandations (au nombre de 9). Parmi ces orientations sans caractère prescriptif, la première propose d' « adapter le périmètre de Bourg en Bresse Agglomération au regard de son bassin de vie », territoire dont fait partie la Communauté de communes de Montrevel. Et de poursuivre : « à cet effet, Bourg Agglomération est invitée à engager dans un délai de 18 mois avec les communautés de communes voisines et toute commune intéressée, une réflexion sur les conditions de rapprochement des structures intercommunales du bassin de vie de Bourg en Bresse (périmètre, convergence des compétences, gouvernance...), visant à conforter ce territoire et à mieux répondre aux besoins des populations et des entreprises ». Une première réunion de travail aura lieu prochainement. Le schéma peut être consulté sur le site de la Préfecture de l'Ain [www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)

### Appellation d'origine contrôlée (AOC)

L'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO) a approuvé la demande d'AOC pour les crèmes et beurres de Bresse. Le territoire compte désormais deux AOC avec la volaille de Bresse. Ce succès conforte les perspectives de développement économique pour le territoire.

### Collège de l'Huppe

Les prévisions d'effectifs du collège de l'Huppe sont en baisse (746 à 723).pour la rentrée 2012/2013. Une classe de sixième sera supprimée. Une classe ULIS (unité locale d'inclusion scolaire, classe qui réunit les élèves en difficulté) va être créée.

### Agenda

- Lundi 6 février, à 18h, au collège de l'Huppe : réunion publique sur l'agenda 21 du conseil général
- Mardi 21 février, à 19h30, à la salle des fêtes à Montrevel : soirée contes africains avec Bintou Sombié, conteuse burkinabé. Organisée par CSI et la Communauté de communes.
- Vendredi 24 février, 18h30 à l'école de musique : apéro poétique, organisé par la médiathèque avec Julie, conteuse et Sébastien Eglème, violoniste. Spectacle suivi d'un buffet crêpes.
- Vendredi 24 février, 18h30, à la salle des fêtes à Montrevel : spectacle de batucada par les enfants des communes d'Étrez, Saint-Martin le Châtel, Marsonnas-Béréziat, Cras sur Reyssouze, Montrevel, dans le cadre du Contrat éducatif local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le secrétaire de séance,  
Noël Benonnier

Le Président,  
Jean-Pierre Roche

